

NOTE AU VICE-PRÉSIDENT AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**DE :** Guy Brisson, Leader processus CST**DATE :** Le 7 novembre 2018

OBJET : Autorisation de démarrage du projet « 82215 - Mobilité pour le contrôle routier » (phase conception)	OBJECTIF DE LA NOTE : Pour autorisation
--	---

JUSTIFICATION SOMMAIRE

Date de début prévue : 12 novembre 2018		Date de fin projetée : 31 mars 2019	
Coût prévu du projet : 1 625 670 \$		Dépense prévue en 2018 : 1 083 780 \$	
Bénéfices attendus : Contribuer au décommissionnement de la plateforme centrale			
Critères de sélection	Risques et enjeux évalués ?	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
☐ Rentabilité financière (Remplir l'onglet B pour obtenir le nombre d'années		☐	☒
☒ Continuité des opérations de la Société	Capacité de réalisation évaluée ?	☒	☐
☐ Engagements de la Société (Lois, règlements, ententes)			
☐ Contribution au plan stratégique (Plan d'actions 2018)			
☐ Autre avantages (Bénéfices) : _____			

CONTEXTE

À la suite des travaux effectués en lien avec CASA, de nouveaux besoins ont été nommés et de nouveaux impacts sur la solution actuelle ont été signalés. La Vice-présidence au contrôle routier et à la sécurité des véhicules (VPCRSV) et la Vice-présidence à l'accès sécuritaire au réseau routier (VPASRR) pourraient bénéficier du développement d'outils mobiles pour remplir une partie de leur mission. Le développement de ces outils permettrait d'augmenter l'efficacité organisationnelle, car plusieurs tâches pourraient être faites en temps réel, dont la transmission de documents

provenant des contrôleurs routiers, la consultation en temps réel de renseignement ainsi que l'évaluation de l'examen pratique de conduite à l'aide d'un outil mobile.

Actuellement, la solution mobile utilisée par la VPCRSV est le réseau radio (RTDG-2G). À la suite de l'implantation de la livraison 2 de CASA, ce réseau ne permettra pas de consulter les données se trouvant dans [REDACTED] étant donné que les données seront trop volumineuses pour transiger via ce réseau. La solution mobile préconisée serait une solution supportée par SAP Edge, ce qui faciliterait l'intégration avec la solution CASA supportée par SAP.

Pour ce faire, le projet réalisera la preuve de concept pour s'assurer que la solution envisagée est viable et solide.

BÉNÉFICES

La réalisation de ce projet contribuera au décommissionnement de la plateforme centrale.

RISQUES ET ENJEUX

Les risques et enjeux seront évalués prochainement.

IMPACT BUDGÉTAIRE 2018

La dépense prévue du projet « 82215 - Mobilité pour le contrôle routier » totalise 1 083 780 \$ pour l'année 2018. Cet ajout ne nécessite pas d'augmentation au budget directeur du Plan d'investissement de base 2018 puisqu'il sera financé à même les disponibilités budgétaires anticipées à ce plan.

RECOMMANDATIONS

Je recommande que le vice-président autorise :

- Le démarrage du projet « 82215 - Mobilité des contrôleurs routiers » avec un budget provisoire de 1 625 670 \$;
- Un budget de 1 083 780 \$ pour l'année 2018 sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan d'investissement de base.

Préparée par : Elodie Hudon, le 7 novembre 2018

Approuvée par : Guy Brisson, le 7 novembre 2018

Date : 2018-11-07

A. Objet de la demande

- ☒ Nouveau projet
 ☒ Budget provisoire
☐ Démarrage de la phase Réalisation
 ☐ Confirmation de budget
☐ Changement à ce qui a été autorisé antérieurement
 (budget, portée, etc.)

B. Nom du projet : Mobilité pour le contrôle routier

Numéro : 82215

C. Coût du projet

	antér.	2018	2019	2020	suiv.	Somme	Statut du budget
• Autorisation précédente							
Choix solution d'aff.						0	
Réalisation						0	
Somme	0	0	0	0	0	0	Provisoire
• Autorisation demandée							
Choix solution d'aff.		1 083 780	541 890			1 625 670	
Réalisation						0	
Somme	0	1 083 780	541 890	0	0	1 625 670	Provisoire
Changement : 1 625 670 \$ %							

D. Récurrence (par année)

	Nombre de ress. hum. internes et externes			Montant SANS les ress. hum. internes et externes		
	VP techno de l'info.	VP utilisateurs	Somme	VP techno de l'info.	VP utilisateurs	Somme
• Coûts récurrents :						
• Économies récurrentes						
• Revenus :						

E. Commentaires

Directeur de projet

2018-11-14
Date

Vice-président entrepreneur

2018-11-22
Date

Vice-président responsable

2018-11-21
Date

Président et chef de la direction

Date

Société de l'assurance automobile du Québec

7859 30 (2018-01)

Remarques

Parcours du formulaire :

- Le chef de projet remplit le formulaire et le fait signer par le directeur de projet et le **VP responsable**.
- Le chef de projet envoie le formulaire signé au **VP entrepreneur** pour signature.
- Le **VP entrepreneur** le soumet ensuite au PCD pour autorisation **s'il y a lieu**.
- Ensuite, le **VP entrepreneur** doit envoyer le formulaire ainsi que la **note afférente** au Service de la gestion budgétaire (Alexis Poulin, E-5-36).
- Pour la demande d'un **nouveau** projet -ou- quand une des réponses donnée **antérieurement** pour la fiche C **change** significativement (sauf le budget demandé) :
 - Il faut aussi remplir le formulaire : [Fiche C - Complément d'information pour un nouveau projet](#) disponible dans